

32 Rue Gambetta 78120 RAMBOUILLET

www.usineachapeaux.fr

Accueil Ateliers: 01.30.88.89.04 ateliers@usineachapeaux.fr

FICHE DE RÉINSCRIPTION AUX ATELIERS DE LA MJC/CS - Saison 2019/2020

(Réinscriptions du mardi 11 juin au samedi 22 juin 2019)

L'Usine à Chapeaux est une association loi 1901 qui vit et se développe pour et avec ses adhérents.

Maison des Jeunes et de la Culture de Rambouillet, agréée Centre Social, son projet associatif s'organise autour d'actions culturelles et d'initiatives sociales pour tous, avec une attention particulière en direction de la Jeunesse.

Vous allez vous réinscrire ou réinscrire un membre de votre famille à la MJC/CS, après avis de votre professeur pour le choix du créneau horaire de <u>la saison prochaine</u>. <u>Noute réinscription est ferme et définitive</u>.

IDENTITÉ DE L'ADHERENT PRATIQUANT L'ACTIVITE							
Nom :		Prénom : Portable : Date de Naissance : Séance :					
RESPONSABLE LÉGAL (SI ADHÉRENT - 16 ANS)							
Nom : Portable : Profession :	E-mail :	Prénom :					
COMPOSITION DU FOYER							
Nombre de parents au foyer : Nombre	e d'enfants à charge :	dont en garde alternée :					
CHOIX DE L'ATELIER (après avis du professeur)							
Pour 2019/2020, je me réinscris à l'atelier : Jour :							
AUTORISATION DE SORTIE (enfant de moins de 16 ans)							
- J'autorise mon enfant de moins de 16 ans à partir seul à l'issue d - Si non, j'autorise Mme, M							
ADHÉSION obligatoire (à régler séparément de la cotisation)							
Règlement à effectuer en espèces, par carte bancaire ou chèque bancaire, à l'ordre de la MJC de Rambouillet (déposé en banque dès réception).							
	• •	1 € (15-25 ans) 65 €					
□ Adhésion déjà réglée pour une activité 2019/2020 ou un stage en juillet 2019 (préciser) :							
COTISATION ANNUELLE avant réduction (se reporter à la fiche de l'atelier) :							
PÉDLICTIONS							

REDUCTIONS

• Réduction QF: joindre une copie de votre avis d'imposition 2018 sur les revenus 2017.

Nombre de parts (NP): Parent isolé/personne seule = 1,5 part; Couple (avec/sans enfants) = 2 parts; Enfants en garde à temps plein = 1 part; Enfants en garde alternée = 0,5 part. Dans tous les cas de figure, le nombre de parts est limité à 7 par famille.

Revenu Bru	t Global	Nb de pers/foyer	dont enfant(s)	Quotient Familial	taux QF
(R) =	€	(NP) =		(R/NP) =	□ pas de QF □ 15 % □ 30 % □ 45 %

<u>Barème</u>:

- Pas de réduction si Quotient Familial annuel supérieur à 9200 €.
- 15 % si Quotient Familial compris entre 7370.01 € et 9200 € inclus.
- 30 % si Quotient Familial compris entre 5450.01 € et 7370 € inclus.
- 45 % si Quotient Familial inférieur ou égal à 5450€.

• Autres réductions :	
☐ Je bénéficie d'une réduction de 15% à partir de la 2ème activité pour la saison 2019/2020 (sur l'activité la moins fiscal). Activité :	
□ Je bénéficie d'une réduction (non cumulable avec la réduction "2ème activité") au titre de :	
 Administrateur, animateur bénévole, personne investie dans la structure, AJC! Membre de la famille des personnes ci-dessus Personnel Mairie de Rambouillet Atelier complémentaire 	
Soit un total de pour ma cotisation 2019/2020	
Règlement à effectuer en espèces, par carte bancaire ou chèque(s) bancaire(s), à l'ordre de la MJC de Rambouille verso des chèques).	et (indiquer les mois de dépôt au
☐ Un seul chèque qui sera déposé début octobre 2019 sauf indication contraire. ☐chèques (7 maxi) à déposer de début octobre 2019 à(début avril 2020	maxi).
PARTICIPATION À LA VIE DE L'ASSOCIATION	
Adhérent(e), vous participez à la vie de votre association. Invité(e) chaque année à l'Assemblée Générale, vous pou Conseil d'Administration, faire partie de Conseils Intermédiaires (ateliers, musiciens, skate) ou encore mettre vos l'Association.	
Domaine(s) où vous souhaiteriez être bénévole : □ Ludothèque □ Ateliers de français / Entraide scolaire □ Aide à l'organisation de concerts □ Aide à l'organisation de manifestations poncerts □ Aide à l'organisation de manifestations poncerts □ Fête de la Musique, Fête de la MJC/CS, specta	tuelles
Compétences particulières (bricolage, informatique):	
EXTRAITS DU RÈGLEMENT INTÉRIEUR DE LA MJC	
En qualité d'ancien(ne) adhérent(e) de votre atelier, vous ne bénéficiez pas de séance d'essai ; toute réinscriptio pas droit à remboursement sauf cas explicitement prévu au règlement intérieur : déménagement qui éloigne l'a domicile antérieur, longue maladie ou accident, justifiés par un certificat médical et entraînant un arrêt définir remboursement sera établi au prorata temporis, à partir de la date de dépôt du dossier complet. Il sera retenu 15 € pour frais de gestion de dossier. Dans tous les cas, l'adhésion reste due à l'association. Le changement de votre emploi du temps n'est pas un motif recevable de demande de remboursement.	dhérent de plus de 20 km de son
Je soussigné(e)certifie avoir pris connaissance du Règlement la disponible à l'accueil des Ateliers ou en ligne sur notre site internet) et en particulier, des modalités de rembourse informé(e) que la MJC/CS a souscrit un contrat d'assurance MAIF-Collectivités (n°1551926A) et de la possibilité de so individuel accident pour les activités physiques.	ment ci-dessus. J'ai également été
Sauf indication contraire expresse du signataire, le présent document vaut accord à la MJC pour exploiter à se (affiches, presse, vidéos, site Internet, expositions), les prises de vue réalisées durant les activités pratiquées prodégage la MJC/CS de tout dédommagement concernant leurs utilisations et ce, quel que soit le support.	• • •
Les informations recueillies font l'objet d'un traitement informatique destiné exclusivement à la gestion interne d Conformément à la loi « informatique » du 6 janvier 1978, vous bénéficiez d'un droit d'accès et de rectification aux en vous adressant directement à l'accueil du pôle ateliers.	
Date de l'inscription :/ 201. Signature :	